

COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX



Greffé municipal

Au Village 23

1029 Villars-Ste-Croix

Tél. : 021 701 16 10

E-mail : greffe@villars-sainte-croix.ch

**DOSSIER OFFICIEL DE CANDIDATURE
POUR L'ELECTION À LA MUNICIPALITE
SELON LE SYSTEME MAJORITAIRE
DU 29 MARS 2026 (2^{ème} tour)**



**élections
communales
générales 2026**
Canton de Vaud

A déposer, au complet, à l'adresse ci-dessus pour le mardi 10 mars 2026 à 12 heures précises (dernier délai). L'envoi par la poste, par fax ou par courriel n'est pas admis.

Dénomination de la liste (obligatoire) :

FS

Personne mandataire : Mme/M.

(à défaut, le 1^{er} signataire sera
considéré comme personne mandataire)

Adresse complète:

Téléphone fixe : Tél. portable :

Courriel :

Personne suppléante : Mme/M. :

(à défaut, le 2^e signataire sera
considéré comme personne suppléante)

Adresse complète:

Téléphone fixe : Tél. portable :

Courriel :

ANNEXES

1. Personnes candidates
2. Signataires (min. 3 par dossier de candidature)

RESERVE AU GREFFE MUNICIPAL

RECEPTION :

Date : 10.03.26

Heure : 08h28

Visa : SV

OBSERVATIONS :

.....
.....
.....

COMMUNE : Villars-Ste-Croix

DENOMINATION DE LA LISTE : FS

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1	CHERIX	Georges	1943	La Foinache 10		
2	Cassella	Nicola	1966	La Pale 7		
3	Romon	Jacques	1945	En vigny 4		
4	Romon	Aure Waile	1951	✓		
5	JENNY	Yvette	1942	au village 28		
6	Stolle	Christine	1963	Au Village 9		
7	Nini	Andre	1943	Roveres 2		
8	Bischof	Jean	1951	Derrière le Sany 8		

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par **au moins trois** membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.

COMMUNE : Villars-Ste-Croix



DENOMINATION DE LA LISTE : FS

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Sexe (F / M)	Date de naissance	Commune(s) / Pays d'origine	Descriptif (max. 80 caractères)	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
	(Nom + Prénom = max. 40 caractères)								
1	Strittmatter	Frédéric	M	01.09.53	La Tour de Peiz	Economiste Municipal	Ch de Fornache 8 1029 Villars-Ste-Croix		

- Le nombre de sièges à pourvoir au 2^{ème} tour est de (à compléter par le greffe). Une liste peut comporter un nombre de personnes candidates inférieur, égal ou supérieur à ce nombre.
- La signature d'une personne candidate peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration.
- Le nom d'une personne candidate ne peut figurer qu'une fois sur la liste (pas de cumul imprimé).
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature une fois le dossier déposé au greffe.
- Une fois le dossier déposé au greffe, la liste ne peut plus être modifiée **que sur réquisition du président du bureau électoral communal dans les cas prévus par la loi**, après le délai de candidature.
- **Sauf instructions contraires écrites, la présente liste de personnes candidates fera office de référence pour l'impression du bulletin électoral officiel par la commune, en particulier pour l'ordre de présentation des personnes candidates.**

COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX



Greffé municipal

Au Village 23

1029 Villars-Ste-Croix

Tél. : 021 701 16 10

E-mail : greffe@villars-sainte-croix.ch

**DOSSIER OFFICIEL DE CANDIDATURE
POUR L'ELECTION À LA MUNICIPALITE
SELON LE SYSTEME MAJORITAIRE
DU 29 MARS 2026 (2^{ème} tour)**



**élections
communales
générales 2026**
Canton de Vaud

A déposer, au complet, à l'adresse ci-dessus pour le mardi 10 mars 2026 à 12 heures précises (dernier délai). L'envoi par la poste, par fax ou par courriel n'est pas admis.

Dénomination de la liste (obligatoire) :

IDEES COMMUNES

Personne mandataire : Mme/M. _____

(à défaut, le 1^{er} signataire sera
considéré comme personne mandataire)

Adresse complète: _____

Téléphone fixe : _____

Courriel : _____

ARLETTE BEROZ

CHEMIN FORDACHE 7
1029 VILLARS STE CROIX

021 701 00 49

Tél. portable : _____

Personne suppléante : _____

(à défaut, le 2^e signataire sera
considéré comme personne suppléante)

Mme/M. : _____

Adresse complète: _____

Téléphone fixe : _____

Courriel : _____

ANNEXES

1. Personnes candidates
2. Signataires (min. 3 par dossier de candidature)

RESERVE AU GREFFE MUNICIPAL

RECEPTION :

Date : 03.03.26

Heure : 10^h02

Visa :

OBSERVATIONS :

ANNEXE 1 : PERSONNES CANDIDATES

29 MARS 2026 - ELECTION À LA MUNICIPALITE (2^{ème} tour)

COMMUNE : Villars-Ste-Croix

DENOMINATION DE LA LISTE : IDÉES COMMUNES

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Sexe (F / M)	Date de naissance	Commune(s) / Pays d'origine	Descriptif (max. 80 caractères)	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
	(Nom + Prénom = max. 40 caractères)								
	DOLCI	RAFFAELLO	M	16.7.1960	MISERY - COULTON FRIBOURG	DIRECTEUR DES OPERATIONS	CHEMIN DE FORNACHE 9 1029 VILLARS STE CROIX		

- Le nombre de sièges à pourvoir au 2^{ème} tour est de (à compléter par le greffe). Une liste peut comporter un nombre de personnes candidates inférieur, égal ou supérieur à ce nombre.
- La signature d'une personne candidate peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration.
- Le nom d'une personne candidate ne peut figurer qu'une fois sur la liste (pas de cumul imprimé).
- Nul ne peut retirer ou ajouter sa candidature une fois le dossier déposé au greffe.
- Une fois le dossier déposé au greffe, la liste ne peut plus être modifiée **que sur réquisition du président du bureau électoral communal dans les cas prévus par la loi**, après le délai de candidature.
- Sauf instructions contraires écrites, la présente liste de personnes candidates fera office de référence pour l'impression du bulletin électoral officiel par la commune, en particulier pour l'ordre de présentation des personnes candidates.**

COMMUNE : Villars-Ste-Croix

DENOMINATION DE LA LISTE : INÉES COMMUNES

N°	Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
1	BERDOZ	ARLETTE	24.9.1936	CHEMIN LA FORNACHE 7 1029 VILLARS STE CROIX	<i>Berdor</i>	
2	CHERIX	MARIE-CLARE	15.4.45	CHEMIN LA FORNACHE 10 1029 VILLARS STE CROIX	<i>Cherix</i>	
3	DOLCI	RAFFAELLO	16.7.60	CHEMIN DE FORNACHE 9 1029 VILLARS STE CROIX	<i>[Signature]</i>	
4						
5						
6						
7						
8						

- Chaque dossier de candidature doit être appuyé par **au moins trois** membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au greffe.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au greffe municipal.